



1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Cadre de santé
Emploi	Paramédical
Métier	Encadrant d'unité de soins
% temps	100%

2. AFFECTATION

Pôle	EST
Structure interne (CR - Code et Libellé)	0228 G37 CADEO CMP
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	2011 PERSOZ – CMP

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

- Le cadre de santé est placé sous l'autorité hiérarchique directe du cadre soignant assistant du chef de pôle et du directeur des soins.
- Il est placé sous l'autorité fonctionnelle du médecin responsable de service et du médecin chef de pôle.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Temps de travail : sur une base théorique de 38 heures 20, dans la logique forfaitaire d'une mission d'encadrement.
- Amplitude horaire : du lundi au vendredi, en fonction des nécessités de la mission. Emploi non éligible au versement ou à la récupération d'heures supplémentaires.
- Cycle hebdomadaire : repos fixes les week-ends et jours fériés
- Gestion des congés : 27 CA et 20 RTT par an,
- Tableau de service élaboré et géré sous la responsabilité du cadre supérieur de santé assistant chef de pôle (traçabilité centralisée des présences et des absences par le biais du progiciel Octime)

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le **Pôle Est**, l'un des trois pôles de psychiatrie de l'adulte du Vinatier – Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole, regroupe environ 250 professionnels médicaux, paramédicaux ainsi que de divers autres métiers.

Le pôle est structuré autour de plusieurs services couvrant une offre de soins diversifiée, dont le **secteur psychiatrique G37**, qui dessert les usagers de **l'Est lyonnais** résidant notamment sur les communes de **Villeurbanne, Bron et Décines**. Le Pôle Est assure la prise en charge psychiatrique de cette population grâce aux structures suivantes :

5.1. Secteur psychiatrique G37

- **Un service CMP / CADEO** (Centres Médico-Psychologiques et d'Accueil, d'Évaluation et d'Orientation), réparti sur trois sites de proximité : Villeurbanne, Décines et Bron.
- **Une unité de consultations sécurisées** localisée sur le site du Vinatier.
- **Un service de Réhabilitation et de Psychoéducation (CRP)**, implanté sur trois sites, à Décines, Villeurbanne et à Bron (Vinatier).
- **Un service ambulatoire** composé :
 - d'un **hôpital de jour (HDJ)** de crise situé sur le site du Vinatier,
 - d'une **équipe mobile** intervenant à domicile sur l'ensemble du secteur.
- **Un service d'hospitalisation à temps complet** comprenant **quatre unités** :
 - **Avicenne et Érasme** : unités d'hospitalisation complète (18 lits chacune),
 - **L. Bonnafé** : unité fermée (18 lits) accueillant des patients non stabilisés ou présentant des troubles du comportement importants et suivis sur le secteur,
 - **E. Lasègue** : unité d'hospitalisation (18 lits) destinée à des patients nécessitant un accompagnement renforcé en vue de leur sortie.

En dehors de l'offre sectorielle, le pôle propose une offre de soins et plusieurs activités à destination des autres pôles du Vinatier, du département ou même nationalement.

5.2. Service Hospitalo-Universitaire de Coordination, de Réhabilitation et d'Évaluation (Z61 – SUCRE)

Ce service regroupe plusieurs centres experts et consultations spécialisées visant à améliorer le dépistage, le diagnostic et la prise en charge des troubles psychiatriques résistants :

- **Centre expert troubles bipolaires**
- **Centre expert dépression résistante**
- **Centre expert schizophrénie**
- **UPP** (Unité de Psychoéducation et de Psychothérapie)
- **CLAP** (Centre Lyonnais pour les Aidants en Psychiatrie), qui a créé et développe les programmes de psychoéducation **BREF** et **LEO**, reconnus au niveau national et international.

5.3. Service Hospitalo-Universitaire des Pathologies Psychiatriques Résistantes (Z61 – SHUPPR)

Composé de quatre unités spécialisées :

- **M. Jovet** : évaluation et thérapeutique des troubles du sommeil (consultations et hospitalisations de nuit),
- **P. Deniker** : hospitalisation de semaine (15 lits) pour les pathologies psychiques résistantes, proposant des thérapeutiques de précision,
- **U. Cerletti** : neuromodulation (ECT, rTMS) en consultation et en hospitalisation de jour,
- **Agnodice** : Consultations et hospitalisations de jour spécialisées dans l'évaluation et les thérapeutiques de précision des troubles de l'humeur instables.

Ce service dispose d'un partenariat avec le **centre de recherche CRNL (Centre de recherche en neurosciences de Lyon) Psy R2**.



5.4. Service Recherche Psychiatrie et Société / Réseau ORSPERE SAMDARRA (Z58)

Cet observatoire national articule un pôle de recherche, un pôle ressource et un pôle édition avec la revue **Rhizome**. Il coordonne également plusieurs diplômes universitaires et gère « l'Espace » (Lyon 3), lieu d'accueil pour les personnes concernées par la migration.

5.5. Équipe Mobile Médico-Sociale Interpolaire : l'EMMI (Z62)

Cette équipe mobile interpolaire intervient auprès des patients accueillis en structures médico-sociales, dans une logique de coordination et de maintien dans le secteur médico-social, pour les personnes souffrant de pathologies psychiatriques chroniques.

5.6. Recherche, formation et développement des compétences

Le Pôle Est héberge des professionnels de santé et des chercheurs investis, à temps partiel ou complet, dans des missions de recherche, de formation et de développement des compétences. Ces activités s'inscrivent pleinement dans la dynamique d'innovation et d'amélioration continue de la qualité des soins portée par le pôle.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Le cadre de santé au Vinatier joue un rôle essentiel dans l'organisation et la qualité des soins. Il assure le management des équipes soignantes, coordonne l'activité des services et veille à la mise en œuvre du projet de soin en lien avec les orientations polaires et institutionnelles. Garant de la continuité, de la sécurité et de l'efficacité des prises en charge, il favorise une dynamique de travail collaborative et veille au développement des compétences des professionnels. Son action s'inscrit dans une logique d'amélioration continue de la qualité des soins et du bien-être des équipes.

Le cadre de santé CMP/CADEO du pôle EST est responsable de Villeurbanne, Décines et Bron. Il assure la gestion et la coordination de ces trois sites afin de garantir une organisation efficiente et cohérente des soins. En étroite collaboration avec la cheffe de service, il veille à l'articulation structurelle des CMP et CADEO avec les autres services du pôle ou institutionnelles et les partenaires locaux. Son rôle est essentiel dans l'organisation et l'optimisation du parcours de soins des usagers.

Il est également le responsable des consultations sécurisées (UF CMP Pinel) dont il assure l'organisation paramédicale et l'organisation des soins et en collaboration avec l'équipe médicale, les IPA du pôle et l'établissement, la sécurité. Ces consultations se déroulent 1 jour par semaine sur le site intra-muros, avec l'IPA du CMP Persoz, l'équipe médicale et des infirmiers des trois CMP à tour de rôle.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

- Conception coordination et suivi des organisations de soins et des prestations associées,
- Contrôle et suivi de la qualité et de la sécurité des soins et activités paramédicales de son domaine d'activité,
- Encadrement de proximité d'équipe, gestion et développement des compétences des personnels,
- Montage, mise en œuvre, suivi et gestion de projets spécifiques au domaine d'activité,
- Organisation et suivi de l'accueil (nouveaux recrutés, stagiaires),
- Planification des activités et des moyens, contrôle et reporting,
- Promotion des réalisations des projets spécifiques de son domaine d'activité,
- Veille professionnelle, études et travaux de recherche et d'innovation.



8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- Conception des organisations de soin dans le respect de la politique médicale du pôle,
- Coordination des prises en charge entre les différents intervenants,
- Harmonisation de l'offre de soin d'accueil, d'évaluation et de prise en charge sur les CMP,
- Collaboration avec le travailleur pair-aidant dans le cadre de ses interventions auprès des patients.

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

9.1. Formation souhaitée

- Être titulaire du diplôme de cadre de santé.
- Avoir été sélectionné par le processus interne en tant que faisant fonction cadre de santé

9.2. Expérience professionnelle

- Expériences en psychiatrie en secteurs intra et extrahospitalier souhaitées.

9.3. Connaissances spécifiques attendues

Compétences <i>Requises pour le poste et réévaluées lors de l'entretien annuel</i>	1 – A développer	2 – Pratique courante	3 - Maîtrisée	4 - Expert
Prévoir les activités et les moyens nécessaires pour son secteur d'activités de soin		X		
Organiser et coordonner les activités de son secteur d'activités de soin		X		
Manager les équipes pluri professionnelles dans de son secteur d'activités de soin			X	
Manager les compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri professionnelle			X	
Contrôler et évaluer les activités de son secteur d'activités de soin		X		
Conduire une démarche qualité et de gestion des risques		X		
Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche		X		

A développer : n'est pas indispensable à la tenue du poste (**savoir-faire de base : appliquer**)

Pratique courante : utilisé quotidiennement – existence de protocole et procédure (**savoir-faire pratique : adapter**)

Maîtrisé : la personne doit être autonome même en situation exceptionnelle, hors protocole (**savoir-faire maîtrisé optimiser**)

Expert : référent, tuteur, formateur – transmission du savoir et du savoir-faire (**savoir-faire d'expertise : innover et transmettre**).

Savoirs / Connaissances <i>Requis pour le poste et réévalués lors de l'entretien annuel</i>	Réf formation	1	2	3	4
Animation d'équipe				X	
Management			X		
Communication et relations interpersonnelles			X		



Droit de la fonction publique et des usagers du système de santé			X		
Ethique et déontologie professionnelles			X		
Evaluation de la charge de travail			X		
Gestion administrative, économique et financière			X		
Méthodologie d'analyse de situation				X	
Organisation du travail				X	
Connaissances cliniques et psychopathologie de l'adulte				X	
Stratégie et organisation / conduite de changement			X		

1 Connaissances opérationnelles : Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

2 Connaissances générales : Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

3 Connaissances approfondies : Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

4 Connaissances d'expert : Connaissances permettant de produire une analyse critique des théories et des principes, de redéfinir des pratiques professionnelles dans un champ ou à l'interface entre des champs différents. Connaissances très contextualisées. Durée d'acquisition de 3 / 5 ans et plus.

CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT		
Pôle Emetteur		
Pôle EST		
Modifications apportées par la nouvelle version		
<ul style="list-style-type: none"> - MAJ descriptif du pôle - MAJ mission consultations sécurisées 		
Rédaction	Vérification	Validation
F. BOISSIÉ, cadre supérieurs assistant chef de pôle	E. BLONDELLE, Cadre supérieur de santé FF direction des soins	P-H. DUCHARME, Coordonnateur général des soins